

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [11]

Artikel: [Les mères célibataires : où est le choix ?] : suite de la page 10

Autor: Chaponnière, Corinne / Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vu, ils n'ont rien fait — c'était toujours « les autres ». A entendre les accusés, il régnait dans les chambres des femmes violées une confusion indescriptible. On s'en doute. Pendant que quelques-uns maintenaient la victime tranquille tout en la tripotant et en vociférant les sarcasmes appropriés, un autre la violait. La différence est-elle donc si grande entre celui qui viole et celui qui écarte les jambes de la femme pour faciliter l'opération ? Eh bien, oui ! L'un est auteur, l'autre le complice. Considérer ce dernier comme co-auteur du viol ne peut, aux dires du Ministère public, entrer en ligne de compte.

Deux viols qui ont carrément disparu dans les méandres du droit, 8 « complices » qu'on n'accuse même pas d'avoir participé **activement** au viol, alors qu'il s'agit d'une bande organisée pour un viol collectif, le réquisitoire du Ministère public ne nous incite guère à la confiance. Dans la mesure où l'on peut évaluer la gravité dans une affaire de viol, le viol collectif est le plus lâche et le plus odieux. Pourtant, tous ceux qui se sont retranchés derrière « la bande » ont vu les chefs d'accusation portés contre eux minimisés par rapport à ceux qui ont avoué. Le Ministère public a-t-il voulu par là donner un mode d'emploi aux violeurs en puissance : 1) viol en bande ; 2) s'arranger pour qu'il fasse nuit noire (en l'occurrence, les garçons ont fait sauter toutes les ampoules) ; 3) ne pas avouer ? — (mg)

Dernière heure

La Chambre d'accusation a rendu son ordonnance lundi 18 octobre, « corrigeant » les réquisitions — déjà clémentes — à l'avantage des inculpés : seuls deux prévenus devront répondre de viols, les autres sont accusés soit d'attentat à la pudeur, soit de complicité. Nous y reviendrons.

suite de la page 10

Les auteurs du mémoire sur *la mère célibataire et son enfant*, Laurence Cart et Nancy Chollet, ont limité leur acception du terme « mère célibataire volontaire » à celles qui avaient planifié leur maternité avant la conception de l'enfant : on s'aperçoit que dans ce sens, les MCV sont plus rares, et généralement plus âgées. Chantal Fontaine et Michèle Dufournet, auteurs des *mères célibataires volontaires*, ont en revanche élargi leur définition des MCV à celles qui avaient fait un « choix inconscient », décidant spontanément de garder l'enfant lorsqu'elles se sont trouvées enceintes. Le fait est qu'au vu des expériences extrêmement différentes des femmes interrogées, tant parmi les « volontaires » que les « involontaires », il semble exclu de tracer un avenir « inéluctable » pour les enfants de mères célibataires. Chaque femme, quelle que soit son histoire, vit sa situation et assume son « statut » d'une manière éminemment *personnelle*. En outre, les renversements sont fréquents entre la façon dont la grossesse était appréhendée, et la manière avec laquelle les femmes vivent, par la suite, leur maternité. Une chose paraît sûre en tout cas : lorsque l'enfant paraît, bien des distinctions tombent entre celles qui le « voulaient », celles qui ne s'y attendaient pas, et celles qui ne le voulaient pas ; entre les mères « abandonnées », célibataires, mariées, séparées, ou veuves...

Corinne CHAPONNIÈRE
Silvia LEMPEN

A notre agenda

Ateliers-femmes

(GE)

Le Centre des Loisirs des Asters organise toujours un café-contact les 1er et 3e mercredis du mois, ainsi que des ateliers tels que « Femme débrouille », « Femme mécano » et « Self-défense » (Wendo) etc. Renseignements au centre, 45, rue Schaub, tél. 34 06 33.

Wendo

(VD)

Cours de Wendo (self-défense) dans la canton de Vaud, ces prochains week-ends :

Les 20-21, 27-28 novembre, les 4-5 décembre à la salle de gym du Centre de Vernand (vers Cheseaux).

Les 11-12, 18-19 décembre, les 15-16, 22-23, 29-30 janvier au Centre Paroissial d'Ouchy.

Le cours se déroule sur un seul week-end. Prix : Fr. 100.—

Inscriptions : V. Heierli, 6, rue des Glaciers, 1004 Lausanne, tél. (029) 8 51 35 ou (021) 20 90 52.

L'enfant et les jouets guerriers

(GE)

Mercredi 17 novembre à 20 h. 30, Maison du quartier des Acacias, 13, rte des Acacias : « L'agressivité de l'enfant et les jouets guerriers » ; table ronde avec la participation de mères de famille, psychiatre, vendeur de jouets, institutrice, organisée par les *Femmes pour la Paix*, l'*Ecole Instrument de Paix* et la *Société des amis des Quakers*.

CORREF

1, rue des Barrières, Genève

Le CORREF (Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes) a organisé un « rattrapage scolaire » en français et calcul pour répondre à la demande de nombreuses femmes exprimant le besoin d'une mise à niveau de leurs connaissances de base. Ces cours ont lieu deux après-midi par semaine, de 14 heures à 16 heures (petits groupes de travail).

D'autre part, un stage « Retravailler » destiné aux femmes qui veulent retravailler ou entreprendre une formation se déroule du 1er novembre 1982 au 3 décembre 1982. Le programme de ce stage d'une durée de cinq semaines à mi-temps comprend les points suivants : connaissance de soi, stimulation et développement des aptitudes, orientation, techniques de recherche d'emploi, bilan personnel.

D'autres stages seront organisés en 1983.

Pour tout renseignement : Genève : tél. 21 29 01.

AMCF

(NE)

Les statistiques, — indique l'AMCF — montrent qu'à fin 1981 on comptait 17 428 personnes veuves ou divorcées dans le canton. C'est pour elle la raison de diffuser un dépliant destiné aux intéressées pour faire connaître ses activités et les inviter à participer. Elle prévoit pour le 5 novembre un souper canadien dès 20 h. 30 au local Hôpital 10, Neuchâtel, en novembre aussi, un cours de vannerie et en décembre, une fête de Noël aux Bayards.

La Permanence est assurée, au local (Hôpital 10, 2e étage), le 1er lundi et le 3e jeudi de chaque mois dès 20 h. 30.

Santé : une bibliothèque

(GE)

La *Bibliothèque Soleil* vient de se créer à Genève, pour donner accès à une information de qualité sur la santé et les moyens de prise en charge individuelle.

Adresse : 32, av. Petit-Senn, 1225 Chêne-Bourg, tél. 49 24 70.

Permanences égalité

(GE)

Les permanences de l'égalité ont repris à F-Information selon l'horaire habituel, tous les mardis de 17 h. 30 à 20 heures et les samedis de 9 heures à 11 heures. Pour tous problèmes de discrimination, famille, salaires etc.

Centre F-Information, Taverne de la Madeleine, 1, rue des Barrières, 2e étage, tél. 21 28 28.

Exposition sur la guerre et le désarmement

(GE)

Du 25 octobre au 5 novembre, à l'ONU, bâtiment E, Palais des Nations, exposition des œuvres monumentales de Sylvie Bubal (Suisse), lithos d'Otto Dix, photogravures de Geneviève Laplanche (Genevoise) sur le thème : *La guerre et le désarmement*, exposition recommandée par les *Femmes pour la Paix*.

Maison de la femme Eglantine 6, Lausanne

11 novembre, dès 14 h. 30 : thé, vente, contact (au profit de l'aide aux mères), organisé par l'Union des femmes.

15 novembre, 19 heures : souper de fin d'année — contact entre associations féminines. Organisé par le Centre de liaison.

16 novembre, 20 h. 15 : L'initiative fédérale sur la surveillance des prix, par Josette Gardiol et Janine Marguerat.

26-27 novembre (vendredi, 14 heures à 20 heures) (samedi 9 heures à 17 heures) : nouvelles journées du Livre vaudois, rencontre avec les écrivains vaudois. (Cafétéria ouverte aux mêmes heures).

Lyceum-club

Rue de Bourg 15, Lausanne

12 novembre, 17 heures : récital de Ruth Amsler, soprano d'Aarau, accompagnée au piano par Marianne Schobert. Œuvres de Schoeck, Mendelssohn et J.-F. Perrenoud.

19 novembre, 17 heures : Roumanie, îlot latin dans un océan slave, par Mousse Boulanger et Janine Massard.

26 novembre, 17 heures : récital d'Elisabeth Schoeni, violoniste de Berne, accompagnée par Jiri Ruzicka, pianiste. Œuvres de Schubert, Bach et Dvorak.

BPW à la salle du Lyceum

9 novembre, 20 h. 30 : Dans quelles conditions le métier d'ingénieur est-il accessible aux femmes ? par Marie-Annick Neirynck, ingénieur.

Femmes universitaires (suisses)

6 et 7 novembre : 59e assemblée générale à Bâle.